

Image not found or type unknown



pas d'assurance prévoyance cadre

Par **wilyne**, le **23/01/2012** à **16:49**

bonjour,

je recherche des élément de jurisprudence concernant les employeurs qui n'ont pas affilié leurs salariés aux assurances obligatoires (de type prévoyance cadre) et leur condamnation à réparer eux-même (à la place de l'assureur) les préjudices subis suite à un accident de travail provoquant une incapacité permanente partielle.

Cela est mon cas, je vais donc défendre mes droits mais j'ai besoin d'éléments afin de constituer mon dossier.

Merci à tous.

will